

Pour terminer en beauté l'année 2024

P.5

Canal+ dévoile ses nouvelles offres promotionnelles

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1058 du jeudi 05 Décembre 2024
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Pour violences conjugales P.3

Une femme poursuit son mari en justice

Échéances électorales de 2026 au Bénin

P.3

Opposition-Mouvance : encore le même scénario ?

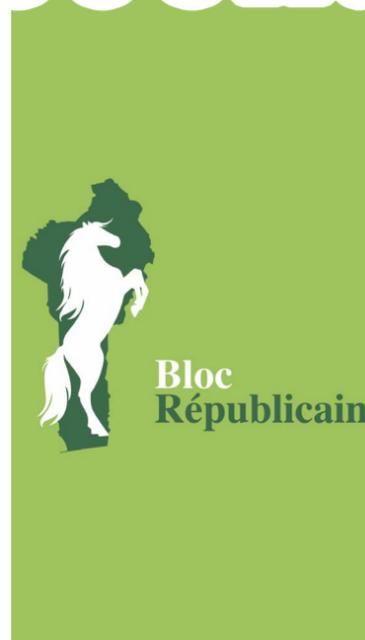
Lancement du jeu concours d'épellation de mots en anglais P.6

Katib Badarou innove

(Il mérite l'accompagnement du gouvernement béninois)

2è édition de «Tout Handicap Marche» P.7

Luc Atrokpo et l'Ong Be The Best engagés pour un monde inclusif





OKOTÓ

De l'Escargot colimaçon frit, bien emballé

Chez nous, C'EST DU PRÊT À EMPORTER

Tél : +229 40484884



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informez plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Amanda E. DACKY

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design



Tél/WhatsApp : 00229 91 19 10 10



Échéances électorales de 2026 au Bénin

Opposition-Mouvance : encore le même scénario ?

Au Bénin, tel que ça se passe sur le plan politique, à un peu plus d'un an des communales, législatives et de la présidentielle de 2026, rien ne laisse présager, du moins pour le moment, que ces échéances électorales seront différentes des précédentes sous le pouvoir de la Rupture. Et pour cause.

Anselme ORICHA

Certificat de conformité, quitus fiscal, procès verbaux d'élection caducs (législatives 2023)... et l'opposition qui crie à l'exclusion sur fond de contestations, ou au finish à une victoire volée, se contentant de la portion congrue à elle accordée par le verdict des institutions habilitées. Inutile de revenir sur les tensions et violences, ces pages lugubres surtout de 2019 et 2021. 2026 n'est pas encore là, mais n'est pas si loin non plus. Déjà, des signaux qu'on ne peut pas décrypter aussi bien dans le camp de l'opposition que de la majorité présidentielle.

En effet, de la libération des prisonniers politiques au retour des exilés politiques, deux revendications préalables moins agitées ces temps-ci, l'opposition s'est désormais agrippée à la branche «Audit du fichier électoral» après le point relatif à la révision du code électoral auquel le pouvoir

et ses partis soutiens ont opposé une fin de non recevoir ; sans oublier le plaidoyer du parti Les Démocrates, formation politique la plus représentative même si elle représente pas toute l'opposition, qui sollicitait un arrangement pour qu'il soit présent ne serait-ce qu'à travers un membre désigné dans des institutions comme la CÉna ou la Cour constitutionnelle. Une doléance vite battue en brèche par le chef de l'État, Patrice Talon.

Par contre, en ce qui concerne l'audit du fichier électoral, il reste ouvert et l'a réitéré il y a quelques jours par le biais du porte-parole du gouvernement. L'opposition n'a juste qu'à chercher deux experts mondialement reconnus et compétents en la matière, et soumettre leurs Cv au chef de l'État qui se dit prêt à prendre en charge à 100% le financement de cet audit. En attendant de savoir jusqu'à quand l'opposition fera les diligences nécessaires pour l'effectivité de cette opéra-



tion, il y a tout de même lieu de s'interroger. Si l'opposition réussit à obtenir l'audit du fichier électoral, quel sera son prochain point de revendication ? Va-t-elle rebondir en remettant sur la table ces autres points sus-énumérés ? Et jusqu'où le gouvernement sera-t-il flexible ? Tout porte à croire que c'est le même scénario qui se déroule encore à la lisière de 2026.

Des points de désaccord qu'on tire de part et d'autre jusqu'à quelques jours de

l'élection, et après le pouvoir qui affiche publiquement sa bonne foi, mais finalement soit l'opposition n'arrive pas à participer au scrutin, soit elle y prend part mais crie après à une victoire volée sur la base de la caducité déclarée des résultats. Pour des élections crédibles et pacifiques en 2026, le cadre de concertation des partis politiques se réclamant de l'opposition est-il vraiment sûr qu'il a saisi le bon bout eu égard aux expériences antérieures ? Autrement dit, ses revendications

agitées ici et là sont-elles les bonnes après évaluation ou diagnostic de tout ce que l'opposition estime avoir vécu ces dernières années en termes d'élections sous la Rupture ? Et en face, quelle garantie pour que les choses se passent beaucoup mieux que par le passé ? Difficile pour l'heure de dire réellement à quelle sauce l'année 2026 sera mangée. Au fur et à mesure qu'on sera proche de 2026, les inquiétudes pourront s'estomper ou se renforcer.

Pour violences conjugales

Une femme poursuit son mari en justice

Mathieu BOKO

Suite à une plainte déposée par sa femme, un homme marié a comparu ce mardi 3 novembre 2024 devant le tribunal de première instance de Cotonou.

Les faits remontent au 20 juillet 2024. Avant cet incident, le couple traversait une crise qui durait depuis environ un an. Selon les déclarations de la plaignante, son mari lui aurait porté des coups et tenté à plusieurs reprises de l'étrangler lors d'une altercation.

Elle affirme avoir échappé au pire grâce à l'intervention d'une voisine.

Interrogé par l'avocat de la partie civile pour savoir si un tel incident s'était déjà produit auparavant dans leur vie de couple, le mari a reconnu

qu'il y a six ans, il avait giflé son épouse suite à un « écart de langage ». Il a précisé qu'il s'agissait, selon lui, du seul acte de violence survenu en quatorze années de vie commune et qu'il le regrettait profondément.

Concernant les événements du 20 juillet 2024, l'homme soutient qu'il n'a constaté aucune blessure sur sa femme et nie donc les faits qui lui sont reprochés.

Le dossier a été renvoyé au 28 janvier 2025.

Répression d'une activité politique du parti Les Démocrates à N'dali

Le Parti dénonce une nouvelle intimidation policière

(Les clarifications du Maire Saka Méré et du Dgpr)

Anselme ORICHA

Le dimanche 1^{er} décembre 2024, le Parti d'opposition Les Démocrates a vu sa rencontre avec ses militants de l'arrondissement de Ouénou, dans la commune de N'Dali, perturbée par une intervention musclée de la police républicaine. Selon un communiqué publié par le parti, les forces de l'ordre ont dispersé militants, députés et responsables politiques dans ce qu'il dénonce comme une violation des droits fondamentaux garantis par la Constitution béninoise.

Les faits

Initialement prévue dans un espace public, la réunion avait été déplacée vers un domicile privé après une première intervention des forces de l'ordre. Cependant, même dans ce cadre privé, les policiers ont fait irruption, empêchant toute tenue de l'événement. Cette action a été fermement condamnée par Les Démocrates, qui accusent la police d'être manipulée par des acteurs politiques locaux proches des partis au pouvoir, à savoir l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR).



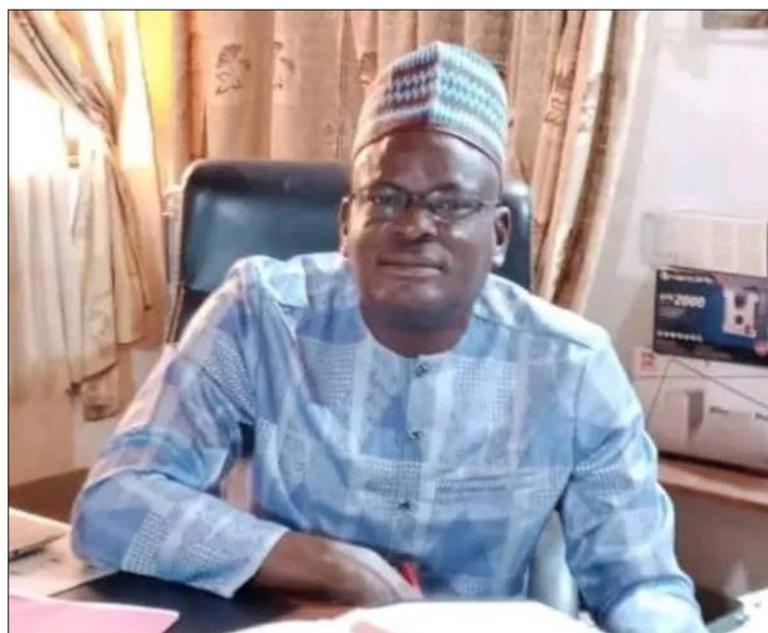
Dans son communiqué, le parti cite l'article 19 de la Constitution béninoise, rappelant que tout agent de l'État est délié du devoir d'obéissance si un ordre reçu viole les droits de l'homme. Les responsables de Les Démocrates annoncent leur intention de porter l'affaire devant les tribunaux pour sanctionner ce qu'ils qualifient de «grave atteinte aux libertés publiques».

Réactions officielles

Face à ces accusations, le Directeur Général de la Police Républicaine (DGPR), Soumaïla Allabi Yaya, a tenu à recadrer ses agents. Lors d'une réunion tenue le mardi 3 décembre, il a insisté sur le respect strict des règles

en matière de gestion des manifestations publiques. Affirmant la neutralité de l'institution policière, il a déclaré : «Ce que nous sommes pour UP-R, BR, c'est ce que nous sommes pour Les Démocrates.»

La version de la mairie de N'Dali



La mairie de N'Dali, pour sa part, rejette les accusations d'intimidation et pointe des irrégularités dans l'organisation de l'événement. Selon le maire Daouda Saka Méré, aucune demande officielle d'autorisation n'avait été déposée dans les délais requis. Il invoque l'article 105 de la loi n°2021-14, qui

exige une demande introduite au moins 72 heures à l'avance.

Le maire a précisé que si le parti avait respecté ces procédures, la réunion aurait pu se tenir sans entrave. «Prochainement, qu'ils introduisent une demande en bonne et due forme, et je leur donnerai l'autorisation», a-t-il déclaré sur les ondes de Fraternité FM.

Un climat politique tendu

Cet incident illustre une fois de plus les tensions récurrentes entre l'opposition et les institutions publiques au Bénin. Alors que Les Démocrates dénoncent des actes d'intimidation visant à restreindre leur liberté d'action, les autorités locales et policières mettent en avant la nécessité de respecter les procédures légales.

Ce bras de fer met en lumière les défis auxquels sont confrontés les acteurs politiques dans un contexte où l'équilibre entre maintien de l'ordre et respect des droits fondamentaux reste fragile. Le dénouement de cette affaire pourrait avoir des répercussions sur la confiance entre les institutions et les citoyens.

Pour terminer en beauté l'année 2024

Canal+ dévoile ses nouvelles offres promotionnelles

(Tout Canal+ offert pour tout réabonnement)

Mathieu BOKO

Depuis le 1^{er} décembre et jusqu'au 31 décembre 2024, le décodeur Canal+ est vendu à 1 000 FCFA au lieu de 5 000 FCFA, à partir de la formule Évasion, dans la limite des stocks disponibles. L'annonce a été faite ce lundi 2 décembre 2024 lors d'une conférence de presse.

« Tout réabonnement donne accès à Tout Canal+, une formule de 40 000 FCFA. La seule condition pour bénéficier de cette offre promotionnelle est de se réabonner à sa formule habituelle. Cette offre est valable même pour les abonnés dont les images ont déjà été coupées », a expliqué d'entrée Yacine ALAO, directrice de Canal+ Bénin.

En termes clairs, Canal+ a pris ces dispositions pour permettre à ses abonnés de terminer l'année 2024 en beauté tout en offrant à ceux qui ne font pas encore partie de la grande famille Canal+ l'opportunité d'y accéder à moindre coût. « Avec Canal+, c'est une programmation très attrayante au menu de cette fin d'année », a-t-elle ajouté.

Les programmes jeunesse incluent des aventures extraordinaires telles que Po-



kou 2, Reine et Princesse, Spider-Man : New Genera-

tion et bien d'autres. Par ailleurs, une saison inédite in-

titulée Paris Has Fallen sera également diffusée, a précisé Chrismain BABALA.

Et ce n'est pas tout ! Canal+ proposera les plus grandes compétitions sportives : Premier League, UEFA Champions League, Liga et le fameux NBA Christmas Day.

Pour conclure, Yacine ALAO a invité chaque Béninois à profiter de cette aubaine : « Avec Canal+, chaque jour est une fête ! », a-t-elle déclaré.



Affaire tentative de coup d'État contre Patrice Talon

Un mandat d'arrêt lancé contre Rock Nieri, le beau-frère de Boko

A.O.

La Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) du Bénin a émis, le 30 octobre 2024, un mandat d'arrêt international contre Rock Nieri, homme d'affaires et beau-frère d'Olivier Boko. Cette mesure intervient

dans le cadre d'une enquête portant sur une présumée tentative de coup d'État contre le président Patrice Talon.

L'enquête se concentre notamment sur les sources de financement liées à cette tentative. Rock Nieri aurait quitté le Bénin après l'arrestation de Venance

Kokoyè, un cadre travaillant dans l'une de ses entreprises. Cette affaire n'est cependant pas isolée : Hosée Houngnibo, une figure politique proche d'Olivier Boko, fait également face à des poursuites dans un dossier distinct. Une décision judiciaire à son sujet est attendue pour le 23 janvier 2025.



Audience au cabinet du président de l'Assemblée nationale

Les relations parlementaires du Luxembourg et du Bénin en discussion avec l'ambassadeur Joseph SENNINGER

(Bientôt un groupe d'amitié entre les parlements des deux États)

Latifath KOWENOU

L'ambassadeur du Luxembourg, Joseph SENNINGER, a été reçu au cabinet du président de l'Assemblée nationale ce mercredi 27 novembre 2024. Les discussions de cette rencontre de courtoisie ont été axées sur les relations bilatérales entre les parlements

des deux États. "C'était la première fois que l'Assemblée nationale du Bénin et l'ambassade du Luxembourg avaient un échange de cette nature. Il était donc nécessaire d'établir les bases pour des relations parlementaires directes entre les deux pays. Le Bénin et le Luxembourg ont eu des échanges directs dans le cadre de l'As-

semblée Parlementaire de la Francophonie (APF), et il y a eu des visites de part et d'autre. Cette année, des parlementaires béninois se sont rendus au Luxembourg dans le cadre de l'APF. Nous estimons que le moment est venu de créer des relations parlementaires directes entre les parlements des deux pays", a déclaré l'hôte

à l'issue de la rencontre. Il a également précisé qu'avant d'exprimer sa proposition à l'autorité parlementaire, le président Louis Gbèhou-nou VLAVONOU avait lui-même proposé la création des relations parlementaires entre le Bénin et le Luxembourg. "Nous allons poursuivre les échanges pour créer un groupe d'amitié.

Ce sera la première pierre pour aboutir à des relations directes", a souligné Joseph SENNINGER.

Il s'est également dit particulièrement satisfait de cette rencontre, soulignant l'importance des points abordés, qui visent à renforcer les liens de coopération entre le Luxembourg et le Bénin.

Lancement du jeu concours d'épellation de mots en anglais

Katib Badarou innove

(Il mérite l'accompagnement du gouvernement béninois)

Faosiya SEFOU

Dans un contexte où l'anglais s'impose désormais à tous, des initiatives de jeunes s'allient à cette politique pour sortir de l'ornière et révéler élèves et étudiants. Katib Badarou, promoteur du jeu concours d'épellation de mots en anglais, donne les détails nécessaires sur les tenants et aboutissants de cette initiative.

C'est qui, Katib Badarou ?

Je suis Katib Badarou, traducteur, interprète et formateur en anglais américain parlé. Promoteur du Centre de langues "BI-TAK LANGUAGE CENTER" sis à Cotonou à Akpakpa. Nos services : formation en anglais aux professionnels, commerçants, étudiants et élèves. Des cours en présentiel et en ligne. Traduction et interprétation.

Vous organisez un jeu-concours

d'épellation de mots en anglais. En quoi consiste-t-il concrètement ?

Le jeu-concours d'épellation de mots en anglais (Spelling Bee) est une compétition orale aux États-Unis. Au travers de l'épellation, elle développe l'orthographe, le vocabulaire et même la syntaxe de façon ludique chez les élèves.

Pourquoi une telle initiative et depuis quand existe-t-elle ?

Nous proposons d'adapter cet événement à l'échelle du pays en tenant compte des paramètres d'apprentissage de l'anglais (élèves non natifs, niveau hétérogène d'anglais). Vu le désintérêt des élèves à la langue anglaise au Bénin depuis les cours secondaires et qui finalement constitue pour eux à l'avenir (dans la vie active) un frein pour postuler à des postes de responsabilité intéressante, nous avons décidé d'organiser cette com-

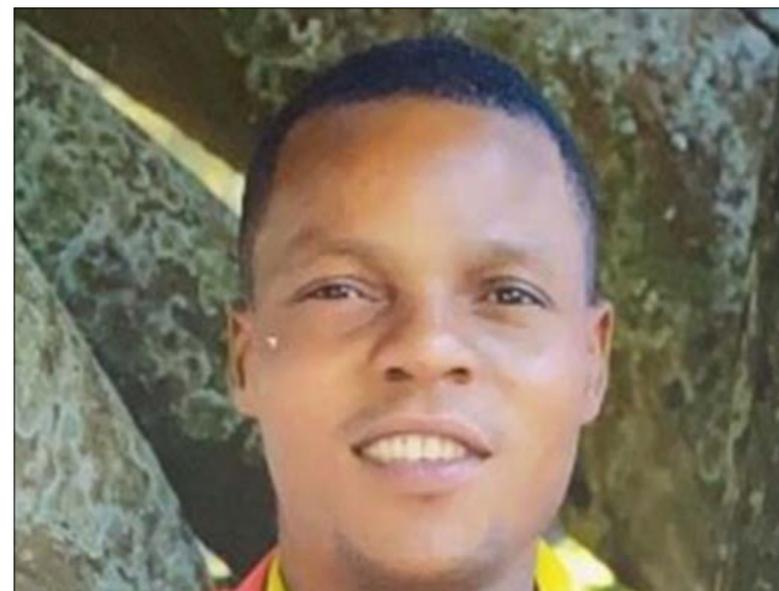
pétition qui est à sa deuxième édition pour inciter les élèves à se familiariser davantage à la langue anglaise qui est devenue aujourd'hui incontournable.

Quid des critères de participation ?

La participation à ce jeu-concours est à 2.000F donnant droit à un T-Shirt et une formation de trois (03) séances avant le concours. La personne participante doit avoir un niveau d'études ciblé par le concours (6ème en Tle). Signer le formulaire d'inscription tout en mettant le numéro de téléphone de l'un de ses parents / tuteur ou tutrice. Une liste de 150 Mots est remise aux participants dès leur inscription.

Que gagnent les lauréats ?

Les lauréats gagneront : Champion de la promotion 6ème : 1 Trophée et une Tablette + d'autres lots. Champion de la promotion 5ème : 1 Trophée



et une Tablette + d'autres lots. Champion de la promotion 4ème : 1 Trophée et une Tablette + d'autres lots. Champion de la promotion 3ème : 1 Trophée et un mini PC + d'autres lots. Champion de la promotion 2nd : 1 Trophée et un mini PC + d'autres lots. Champion de la promotion 1ère et Tle : 1 Trophée et un mini PC + d'autres lots

Un mot de fin ?

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel aux partenaires et sponsors de bonne volonté pour nous accompagner dans le succès effectif de cette édition. Sachant que l'éducation des enfants les préoccupe aussi tant, nous comptons sur leur bonne foi. La grande finale de ce jeu-concours est pour le 11 Janvier 2024 à 9h

2^e édition de «*Tout Handicap Marche*»

Luc Atrokpo et l'Ong Be The Best engagés pour un monde inclusif

(Une marche de 3 km parcourue par les participants)

Latifath KOWENOU

Le monde entier célèbre ce mardi 3 décembre 2024, la Journée internationale des personnes handicapées. À cette occasion, l'ONG BE The Best et la mairie de Cotonou ont anticipé ce dimanche 1^{er} décembre 2024 l'événement «*Tout Handicap Marche*». Une initiative permettant de poser les bases d'un monde inclusif pour les personnes handicapées. Cette initiative, soutenue par plusieurs partenaires, dont le maire de Cotonou, Luc Sètonджи ATROKPO, est convaincu que le handicap n'est pas une fatalité et témoigne d'un engagement fort en faveur de l'inclusion. «*Tout le monde peut faire du sport et doit faire du sport pour une santé parfaite*». C'est le premier message phare lancé par le représentant du maire, Luc Sètonджи ATROKPO, pour signifier que les personnes handicapées ont le même droit que les personnes non handicapées.

Le top départ de la marche a été donné au ministère du Cadre de Vie. Les participants ont

parcouru 3 km, en passant par le carrefour Trois Banques et le carrefour DG Port, pour terminer à la place de l'Amazone. Cette initiative met en lumière l'égalité entre toutes les personnes, démontrant que même les personnes handicapées disposent de nombreuses potentialités. Une égalité que le maire de Cotonou, Luc Sètonджи Atrokpo, valorise dans sa municipalité à travers diverses actions visant à promouvoir leur inclusion dans la société. «*Toutes les infrastructures réalisées par la mairie de Cotonou tiennent compte de l'accessibilité. Dans le cadre de l'élaboration du budget communal, nous associons les représentants des personnes handicapées par arrondissement*», a précisé Joël DJEGO, représentant de l'édile de la ville économique.

Cette édition 2024 de la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée sous le thème : «*Un monde plus inclusif, j'embarque*». «*La marche d'aujourd'hui n'a pas été faite que par des personnes handicapées, mais avec des personnes*



non handicapées et cela augure déjà d'une société plus inclusive», a souligné Nassirou DOMINGO. «*Nous ne demandons qu'à la société de nous aider à gommer les différents obstacles*

qui font que nous sommes des personnes handicapées», a-t-il ajouté pour finir.

C'est dans cette optique que le maire Luc Sètonджи ATROKPO,

à travers son représentant, a exhorté tous les partenaires, à l'instar de BE The Best, à lui emboîter le pas.

L'ONG BE The Best, quant à elle, s'est engagée à porter encore plus haut la voix des personnes handicapées. La deuxième édition de «*Tout Handicap Marche*» s'est clôturée par quelques exercices d'échauffement à la place de l'Amazone. Cette édition 2024 appelle à l'intégration pleine et entière des personnes handicapées dans la société afin qu'elles puissent évoluer dans un monde véritablement inclusif.



Revue annuelle du secteur de l'énergie

Le Bénin trace de nouvelles orientations stratégiques

La rédaction

Le Ministre de l'Énergie, de l'Eau et des Mines, Samou Seidou ADAMBI, a inauguré ce lundi 02 décembre 2024, les travaux de la revue annuelle du secteur de l'énergie. La cérémonie, riche en symboles, s'est tenue en présence de hautes personnalités telles que le Président de l'Autorité de Régulation de l'Électricité, le Représentant Résident de la CEDEAO, le Chef de la délégation de l'Union Européenne,

ainsi que des partenaires techniques et financiers (PTF) et des associations sectorielles.

Lors de son discours, le ministre a souligné l'importance capitale de l'énergie pour améliorer les conditions de vie des citoyens et stimuler le développement économique du pays. Il a également salué les progrès réalisés par le Bénin dans le domaine de l'autonomie énergétique, citant notamment la mise en service des centrales solaires photovoltaïques TTC et FORSUN à

Pobè. Ces infrastructures, chacune dotée d'une capacité de 25 MWc, ont permis de porter à 75 MWc la puissance totale du site d'Illoulofin, marquant une avancée significative dans l'exploitation des énergies renouvelables.

L'objectif de cette revue annuelle est clair : évaluer les progrès enregistrés et tracer les nouvelles orientations stratégiques pour le développement du secteur énergétique. «*Au cours de cette journée de tra-*

vail, vous aurez à réfléchir sur l'évolution du secteur de l'énergie afin de dégager les orientations stratégiques pour son développement, particulièrement à travers l'état des lieux et le suivi de la mise en œuvre des projets », a déclaré le ministre ADAMBI.

Cette rencontre témoigne une fois de plus de l'engagement ferme du gouvernement béninois à offrir des services énergétiques de qualité, accessibles et sécurisés. La stratégie vise

également à renforcer le secteur productif en lui assurant une énergie fiable et durable, indispensable pour attirer les investissements et soutenir la croissance économique.

Avec cette initiative, le Bénin continue de montrer la voie en matière de gouvernance énergétique en Afrique de l'Ouest, consolidant sa position de modèle régional dans la transition énergétique.

Travaux d'asphaltage à Parakou

Les habitants étouffent sous la poussière

(Un appel urgent à l'arrosage des voies pour soulager la population)



La rédaction

Alors que la saison de l'harmattan bat son plein dans le nord du Bénin, les habitants du quartier Banikanni Fin Pavé, à Parakou, subissent une double peine. En cause : les travaux de la deuxième phase du projet d'asphaltage, lancés récemment dans la ville, qui aggravent la situation en soulevant des nuages de poussière. Ce calvaire quotidien affecte gravement leur santé et leur qualité de vie.

Un quotidien devenu insupportable

À Banikanni Madjatoum, les

habitants font face à une intensification de la poussière, au point de rendre leur quotidien presque invivable. Jules Djimba, un habitant du quartier, décrit la situation avec amertume : « Ce que nous vivons ici, c'est un enfer. Ils ont commencé les travaux, mais depuis, plus personne ne vient arroser la route, même pas une fois par jour. Nos boutiques sont envahies de poussière, nos enfants n'arrivent pas à rester dans les maisons. Cela devient intolérable. » Même constat pour Marius Edou, qui déplore les effets néfastes sur sa santé : « Sans porter un cache-nez, on ne peut pas tenir. C'est très difficile de vivre ici en ce moment. »

Des impacts sanitaires alarmants

Les spécialistes de la santé tirent également la sonnette d'alarme. Selon le docteur Moussa Ayedoun, médecin spécialiste en santé au travail, la poussière soulevée par les vents est un vecteur de nombreuses infections : « La poussière peut transporter des agents pathogènes affectant les voies respiratoires et les yeux. C'est pourquoi il est crucial de porter des cache-nez et, pour les conducteurs, d'utiliser convenablement les casques. »

Des activités économiques

paralysées

Au-delà des problèmes de santé, la poussière perturbe également les activités économiques. Jules Djimba explique : « Les clients ne veulent plus s'arrêter chez nous. Ils pensent que nos produits sont vieux, alors qu'ils sont simplement couverts de poussière. »

Porter un cache-nez toute la journée n'est pas une solution viable pour tout le monde. « Cela provoque des maux de tête. Nous demandons aux autorités de venir arroser les routes au moins deux fois par jour », plaide Marius Edou.

Un appel aux autorités pour des mesures immédiates

Face à cette situation, les habitants demandent une intervention urgente des autorités compétentes. L'arrosage régulier des routes apparaît comme une solution immédiate pour atténuer les effets de la poussière, en attendant la finalisation des travaux.

Le projet d'asphaltage, bien qu'indispensable pour améliorer les infrastructures de Parakou, ne doit pas se faire au détriment de la santé et du bien-être des populations. Les riverains espèrent que leur appel sera entendu pour que leur calvaire prenne fin.

Audience à l'Assemblée Nationale

Le groupe Terre Monde Énergie reçu par le président Louis Gbèhounou Vlavonou



Latifath KOWENOU

Ce mardi 3 décembre 2024, le président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou VLAVONOU, a reçu les membres du groupe Terre Monde Énergie, une entreprise spécialisée dans la construction de centrales électriques, thermiques et solaires, ainsi que dans la distribution et le transport de l'énergie.

« Je suis de passage et j'ai voulu saluer mon grand frère pour lui présenter aussi ce que nous sommes par-

tis apprendre à l'extérieur et ce que nous faisons dans les autres pays. Nous sommes la première société au Burkina Faso qui fournit de l'électricité. Nous sommes également présents dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, la RDC, le Togo... On ne peut pas être partout dans le monde sans venir au pays. Mon message à mon grand frère, Son Excellence le président de l'Assemblée nationale, est que nous venons nous faire connaître », a déclaré le docteur François SODJI, président du groupe Terre Monde Énergie, à la fin de l'audience.



Cette rencontre, à la fois courtoise et constructive, a été marquée par un geste symbolique des hôtes. Sa-

tisfait des discussions et de l'accueil chaleureux de la première autorité parlementaire, le groupe Terre Monde Énergie a exprimé son inten-

tion de revenir au Bénin pour proposer ses services et partager son expertise, comme il l'a déjà fait au Burkina Faso.



Sénégal

El Malick Ndiaye élu président de l'Assemblée nationale

Anselme ORICHA

Le 2 décembre 2024 marque une date clé dans l'histoire politique du Sénégal. À 41 ans, El Malick Ndiaye, cadre influent du parti Pastef, a été élu président de l'Assemblée nationale. Il devient ainsi la deuxième personnalité de l'État et symbolise une nouvelle génération de leadership parlementaire.



Né en 1983 à Dahra Djolof, El Malick Ndiaye a construit un parcours marqué par l'excellence et la rigueur. Diplômé en management, commerce international, transport et logistique, il s'est d'abord distingué dans le secteur portuaire en occupant des postes stratégiques au sein d'une multinationale. Décrit comme un professionnel « courtois et discret », il a joué un rôle déterminant dans la réalisation de projets structurants pour l'économie sénégalaise.

Avant son élection à la tête de l'hémicycle, El Malick Ndiaye occupait le poste de ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, où il a laissé une empreinte notable. Sa transition du gouvernement au Parlement illustre non seulement son ambition, mais aussi sa capacité à s'adapter aux enjeux stratégiques du pays.

Militant de longue date, El Malick Ndiaye est l'un des fidèles lieutenants d'Ousmane Sonko, leader de Pastef. Son

engagement remonte aux années 2000, période où il soutenait déjà les figures de la gauche sénégalaise. En 2015, il rejoint Pastef, consolidant ainsi sa position dans l'échiquier politique national. Son rôle en tant que secrétaire national à la communication a été crucial dans la promotion du projet politique du parti.

Lors des élections législatives du 17 novembre dernier, El Malick Ndiaye a conduit la liste départementale de Linguère, démontrant son ancrage local et sa capacité à mobiliser les électeurs. Son élection à la présidence de l'Assemblée nationale marque un aboutissement logique de cette trajectoire politique fulgurante.

En accédant à la présidence de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye s'inscrit dans une dynamique de renouvellement générationnel. Son leadership est perçu comme une opportunité de renforcer l'efficacité parlementaire et de promouvoir une gou-

vernance orientée vers les résultats.

Face à un contexte marqué par des défis socio-économiques et une exigence accrue de cohésion nationale, le nouveau président du Parlement est attendu sur des questions cruciales telles que la modernisation des institutions, le contrôle de l'action gouvernementale et la représentation des aspirations populaires.

L'élection d'El Malick Ndiaye au perchoir symbolise un tournant pour le Sénégal, où les jeunes leaders commencent à occuper des rôles clés dans la gestion des affaires publiques. Ce changement incarne l'espoir d'un Parlement plus inclusif et plus proche des préoccupations des citoyens.

Avec son expérience et son pragmatisme, El Malick Ndiaye s'apprête à relever les défis de cette 15^e législature et à écrire une nouvelle page de l'histoire parlementaire sénégalaise.

Suite au drame tragique survenu au stade en Guinée

La Caf exprime sa solidarité

Anselme ORICHA

Après la tragique bousculade ayant endeuillé la Guinée lors du match de football entre N'Zérékoré et Labé, en finale du Trophée de la "Refondation", la Confédération africaine de football (CAF) a rapidement réagi pour exprimer ses condoléances et son soutien.

Dans un communiqué publié ce lundi 2 décembre 2024 sur son compte officiel, le président de la CAF, Patrice Motsepe, a fait part de sa profonde tristesse face à ce drame. Il a adressé ses sincères condoléances aux familles

des victimes ainsi qu'à la Fédération guinéenne de football (FGF), tout en souhaitant un prompt rétablissement aux supporters blessés. Il a également rendu hommage à la mémoire des disparus, espérant qu'ils reposent en paix.

À noter que, peu après, la zone A de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA A), dont la Guinée est membre, a également exprimé sa solidarité. L'UFOA A a présenté ses condoléances aux autorités guinéennes et aux familles des victimes, soulignant la douleur partagée par toute la communauté du football.



Affrontements entre groupes armés en Colombie

12 morts dans des luttes sanglantes

Faosiya SEFOU

Des combats violents se sont intensifiés dans le département du Putumayo, dans le sud-ouest de la Colombie, depuis le 30 novembre, faisant au moins 12 morts, selon des sources officielles. Ces affrontements opposent deux factions dissidentes des FARC, l'ancienne guérilla colombienne.

L'une de ces factions est dirigée par alias «Calarca», actuellement engagé dans des négociations de paix avec le gouvernement colombien. L'autre faction, connue sous le nom de Segunda Marquetalia, mène des combats pour le contrôle de territoires où la culture de la coca, matière première de la cocaïne, est en

pleine expansion.

Le Putumayo, région frontalière avec l'Équateur, est devenu un centre stratégique de la production de coca. Cela attire des groupes armés qui se disputent le contrôle de cette source de revenus lucrative. La montée en puissance des dissidents, notamment après la reprise des armes par certains ex-FARC démobilisés, aggrave les tensions dans cette région.

Malgré l'accord de paix de 2016, qui a désarmé la majorité des FARC et permis leur transformation en parti politique, des dissidents et d'autres groupes armés continuent de semer le chaos dans plusieurs zones du pays. Ces groupes financent leurs activités principale-



ment par le trafic de drogue, l'extorsion et l'exploitation minière illégale.

Le président Gustavo Petro, engagé dans un processus de paix complexe avec ces

groupes armés, cherche à réduire les violences et à mettre fin à un conflit de longue durée, qui a fait plus de 9,5 millions de victimes en Colombie. Cependant, les récents affrontements dans le Putu-

mayo témoignent de la persistance des tensions et des luttes de pouvoir liées au trafic de drogue et à l'influence militaire dans le pays.

Politique au Sénégal

Ousmane Sonko démissionne de son poste de député

Anselme ORICHA

À la veille de l'installation officielle de la 15^e législature sénégalaise, Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal, a surpris l'opinion publique en annonçant sa démission de son poste de député. Cette déclaration, faite en direct sur la RTS 1, marque une étape décisive dans sa carrière politique et illustre son engagement renforcé envers ses fonctions au sein du gouvernement.

« Je suis venu soumettre ma démission de mes fonctions de député », a-t-il déclaré solennellement à l'Assemblée nationale, mettant ainsi fin à des semaines de spéculations sur son avenir politique. Après la victoire éclatante de son parti, le Pastef, aux élections législatives du 17 novembre, Ousmane Sonko était pressenti pour occuper la présidence de l'Assemblée nationale. Cependant, il a choisi de se concentrer sur son rôle à la Primature, où il estime que sa présence est cruciale pour poursuivre les réformes entreprises.

Dans son allocution, le Premier ministre a souligné l'importance de ses responsabilités au sein du gouvernement : « Nous avons entamé un travail à la Primature. Le président a besoin de moi à ses côtés. On continue ce travail. » Cette décision met en lumière sa volonté de consolider les projets en cours, en partenariat étroit avec le chef de l'État.

La démission d'Ousmane Sonko du Parlement s'inscrit dans une dynamique stratégique. En tant que leader du

Pastef, il dispose désormais d'une majorité confortable pour gouverner. La place qu'il laisse vacante à l'Assemblée nationale sera occupée par un de ses alliés, suivant l'ordre établi sur la liste des députés du parti. Cette redistribution des rôles permet à Sonko de maintenir une influence politique tout en recentrant ses efforts sur ses priorités gouvernementales.

Cette décision témoigne également de sa vision politique à long terme. En se retirant de l'Assemblée, il envoie

un message fort : son engagement au service du pays prime les calculs personnels ou les titres honorifiques. Alors que la nouvelle législature s'apprête à démarrer, Sonko réaffirme son rôle central dans l'accompagnement des grandes réformes nationales.

Avec cette annonce, le Sénégal entre dans une nouvelle phase politique où la stratégie et la détermination du Premier ministre seront cruciales pour la réalisation des ambitions de son gouvernement.



Coopération

Louis G. Vlavonou reçoit le nouvel ambassadeur de l'Union européenne au Bénin

Faosiya SEFOU

Parmi les personnalités béninoises rencontrées après la remise de sa lettre de créance au Président de la République, le nouvel ambassadeur de l'Union européenne au Bénin, Stéphane Mund, a rendu visite, ce jeudi 28 novembre 2024, au président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou Vlavonou. Cette rencontre, qui s'est tenue au palais des gouverneurs à Porto-Novo, a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets importants.

À l'issue de cet entretien d'une durée de plus d'une heure, l'ambassadeur Stéphane Mund a exprimé sa satisfaction. « C'est une visite de courtoisie. Comme vous le savez peut-être, j'ai remis mes lettres de créance à Son Excellence le Président de la République le 14 novembre



dernier. Je poursuis à présent une série de visites auprès des autorités de la République du Bénin, et une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale est un passage obligé. Nous avons principalement discuté de la collaboration et du partenariat entre l'Union européenne et le Bénin. Nous avons abordé

des projets majeurs, notamment les infrastructures comme le Port de Cotonou, l'énergie, en particulier l'énergie verte, et la formation », a souligné l'ambassadeur.

M. Mund a également rappelé les grandes lignes d'un partenariat historique qui unit l'Union

européenne et le Bénin depuis 1960. En outre, les deux personnalités ont discuté d'un événement important prévu début 2025, entre fin janvier et début février : la visite d'une délégation du Parlement européen à Cotonou. Cette mission permettra de renforcer les relations entre l'Union européenne et les

pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), en favorisant un dialogue direct avec leurs homologues béninois.

Très satisfait de cette visite au cabinet du président de l'Assemblée nationale, l'ambassadeur Stéphane Mund a réaffirmé sa détermination à relever les défis de cette coopération bilatérale. « C'est une première rencontre qui, je n'en doute pas un seul instant, sera suivie de plusieurs autres. Cet événement à venir sera une très belle occasion de se retrouver », a-t-il déclaré.

Ces échanges fructueux entre Louis Gbèhounou Vlavonou et son hôte européen jettent les bases de nouveaux projets promoteurs pour l'avenir du partenariat entre le Bénin et l'Union européenne.

Audience au cabinet du président de l'Assemblée nationale du Bénin

La diaspora béninoise à Malabo chez Louis Vlavonou

Faosiya SEFOU

À la tête d'une importante délégation, Ganiou BELLO, coordonnateur du Collectif de l'Association des ressortissants béninois de l'Ouémé-Plateau résidant à Malabo, en Guinée équatoriale, s'est rendu, ce mercredi 27 novembre, au cabinet du président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou VLAVONOU.

Au cœur des échanges figuraient les différentes difficultés rencontrées par la diaspora béninoise dans son quotidien, notamment pour l'obtention de documents administratifs à Malabo. À travers cette visite, le collectif a sollicité l'appui de l'autorité parlementaire afin de trouver des solutions à ces pro-



blématiques.

« Nous remercions le président de l'Assemblée nationale pour nous avoir accordé cette audience. Nous sommes venus présenter notre association à cette haute autorité et en profiter pour évoquer les difficultés que nous rencontrons en terre équato-guinéenne », a confié

Abdoul Aziz Manzourou, porte-parole du collectif.

Pour lui, l'association n'a qu'un seul objectif : défendre les intérêts des ressortissants béninois résidant en Guinée équatoriale. « Parlant de difficultés, vous savez bien que, lorsque l'on est à l'étranger, les premières complications sont liées

à l'obtention des documents administratifs permettant de circuler librement dans le pays hôte. Et pour obtenir ces documents, de bonnes relations entre votre pays d'origine et le pays d'accueil sont nécessaires. Nous avons donc demandé au président de plaider en notre faveur pour nous faciliter l'obtention de ces documents à Ma-

labo », a souligné Abdoul Aziz Manzourou.

Très satisfait du temps qui lui a été accordé par le président de l'institution parlementaire béninoise, Ganiou BELLO ressort de cette audience nourri de grands espoirs. « Nous sortons de cette audience très satisfaits, car l'autorité nous a promis qu'il ne restera pas insensible à nos doléances », a ajouté le porte-parole du collectif.

La diaspora béninoise à Malabo, en Guinée équatoriale, se sent désormais rassurée par l'engagement bienveillant du président Louis Gbèhounou VLAVONOU à porter une attention particulière à sa situation, afin de faciliter son séjour en terre étrangère.

OKOTÓ

De l'escargot colimaçon frit,
bien emballé



Chez nous,

C'EST DU PRÊT À EMPORTER

Tél : +229 40484884